

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 26

Artikel: Une femme en loterie : [suite]
Autor: Desprez, Adrien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gazouillent comme les oiseaux dans un buisson,
voilà ton affaire !

Décidément il exagérait son rôle. Tout en causant, pour couper court à ce panégyrique, je coulais un œil à mes deux voisines. M^{me} Maria était toute rouge et la maman paraissait tranquillisée. Elle avait désarmé. La position était élevée; plus tard je me présenterais moi-même. Il fallait attendre une bonne occasion, et, tout en prêtant une oreille distraite aux discours de mon ami, je rêvais. O infortuné que j'étais ! Et vous, songes menteurs que je caressais et qui déployaient déjà leurs ailes... pourquoi m'avez-vous trompé ? Tout-à-coup, une valise que ce voyageur de malheur avait placée, comme une épée de Damoclès, sur ma tête, vint à tomber, m'assommant à moitié et enfonçant mon chapeau noir jusqu'aux oreilles. Il paraît que je présentais un aspect assez drôle, car un fou rire partit dans le wagon, et, tandis que je retirais tant bien que mal ma coiffure et que le train s'arrêtait, ma petite voisine riait jusqu'aux larmes, se précipitait sur le quai, disant : Viens, maman, je t'en prie, je n'en puis plus !

Après avoir envoyé à tous les diables le voyageur et mon ami, je descendis espérant que, la glace étant rompue, j'oserais aborder ces dames. A peine avais-je quitté le marchepied, que le train repartit et que je m'aperçus à ma grande stupéfaction qu'elles avaient simplement changé de compartiment.

Dès lors, chaque fois que je les rencontre, elles se pincent les lèvres pour ne pas rire; aussi j'ai fini par les éviter avec autant de soin que je les recherchais jadis. Avant d'en arriver là, j'ai essayé de porter un chapeau mou, mais le changement n'a rien produit. Le mal est irréparable. Je resterai garçon.

HERMANN CHAPPUIS

On coquien rusâ.

Lâi a tot parâi dâi rudès tsaravoutès dein lo mondo, que ne mretont diéro dè pedi; mâ portant, quand on chenapan sâ djuï son tor avoué tant dè malice que cein fâ rirè lè dzeins, seimblî qu'on dussè lâi perdenâ oquière.

On gaillâ dâo défrou, que ne vaillessâi pas lo Pérou, avâi einviâ d'avâi onna montra avoué sa tsainetta. Po cosse, n'ia rein à derè, kâ y'a bin dâi bravès dzeins qu'ein désiront tot atant; et y'ein a bin, permî lè dzuveno surtot, que sè peinsont que po ètre oquière, faut qu'on pouéssè férè peindolhion petit sariâo du na botenire dè son gilet tanquière à iena dâi catsettès. Mâ n'est pas lo tot què dè désirâ oquière: lo faut poâi pâyi, et se lè bravès dzeins pâyont dè boun'ardzeint, lè pandoures ne pâyont, la mâiti dao temps, qu'avoué de la mounia dè sindzo.

Adon lo gaillâ ein quiestion, qu'avâi einviâ d'avâi onna balla montra bon martsî, ruminè bin se n'affrè, et quand l'a trovâ lo bié, tracè po Lozena, iô nion ne le cognessâi, po tâtsi dè férè son coup; et coumeint l'étai onco prâo bin vetu, on lo poivè preindrè po 'na dzein dè sortâ. Ye s'ein va don tsi on bolondzi po lâi coumandâ dâi navettès, dè clliâo mémès qu'on atsîtè po lè z'einterrâ, et l'ein coumandâ trâi ceints, à 5 centimes pice, que cein fasâi

15 francs, que pâyè rique-raque ein metteint trâi pices dè cinq francs su la trablia, et dit ào bolondzi dè lè préparâ et dè lè lâi férè portâ à la gâra po lo derâi trein.

Lo bolondzi, vo cheinti bin, n'avâi pas dè quiet sè démaufiâ d'oquière, vu que l'étai pâyi d'avanço, et sè mette dè suite à l'ovradzo.

Après cein, noutron gaillâ, don monsu lo pandoure, s'ein va tsi on relogeu po lâi vouâiti onna montra. Quand l'ein eut vu dè totès lè sortès, l'ein pre iena qu'on lâi laissâ po 150 francs avoué la tsainetta, que c'étai ma fâi dâo cossu.

— Ora, se dit ào relogeu, n'é pas prâo d'ardzeint su mè; mâ se vo volliâi veni avoué mè tanquière tsi lo bolondzi, voutron vesin, que restè ào bet dè la tserrâire, et que mè dâi, lâi deri dè vo pâyi.

Lo relogeu, que ne sè démaufiâvè dè rein, soô avoué li, et quand sont devant la bolondzéri, lo chenapan àovrè la porta et fâ ào bolondzi qu'impatâvè:

— Ditès vâi ! su lè trâi ceints que vo dussa m'apportâ sta véprâo, remettè z'ein 150 ein passeint ào relogeu, se vo plié !

— D'accoo ! se repond lo bolondzi, sein sè remoâ de vai sa mè, et lo larro reclliou vito la porta, raccompagnè lo relogeu, et lâi dit à revairè sein lâi bailli se n'adresse.

Lo relogeu, conteint dè sa veinta, s'einva dinâ sein cousin, du que l'avâi oïu dè sè prouprès z'orolhiès que lo bolondzi lo dévessâi ragliâ, et l'étai coumeint se l'avâi dza z'u se n'ardzeint, et sè peinsâvè que se lo bolondzi l'avâi pas pâyi ào momeint iô l'autre lo lâi desâi, c'est que l'avâi lè mans tot eimbardouffâiès dè pâta et que n'iavâi diéro moian dè comptâ dè la mounia; mâ dèvai lo né, quand vâi eintrâ dein sa boutequa lo bouébo ào bolondzi avoué onna lotta et que lâi vaissè dein on croubelion dâi navettès ein lâi deseint de comptâ se n'y ein avâi pas 150, lo relogeu coumeincè à sègratta l'orolhie et à démandâ dâi z'esplicachons. Ye tracè tsilo bolondzi, et lo pourro diablio compeind que l'a étâ refé ào mémo, que lo lulu n'est qu'on coquien, et que lo bolondzi, qu'étai la causa de tot, lâi étai po rein; et l'a du sè consolâ ein medzeint sè navettès, que l'ein a z'u po quattro senannès, kâ po corrè après lo larro, adieu Dian !

Ora, lo bolondzi a quasu étâ asse ébaubi què lo relogeu, kâ dè bio savâi que n'iavâi nion à la gâra po preindrè lo restant dâi navettès: et se lo relogeu a étâ robâ prouprameint, lo bolondzi a pu veindrè dou iadzo on eimpartiâ dè sa martzandi.

A oquière, malheu est bon !

UNE FEMME EN LOTERIE

III

Sir John Adams s'arrêta un moment, comme plongé dans ses réflexions, puis il continua :

— Le lendemain, quand se furent dissipées les fumées de l'ivresse, du vin et du désespoir, je retrouvaî ma force et mon énergie. Je recueillis les épaves de ma fortune, je plaçai mon mobilier dans un grand wagon, puis je m'en allai au hasard, à travers les grandes prairies, m'arrêtant le soir pour recommencer le lendemain. Cet endroit me plut; je m'y arrêtai et j'y bâtis une maison; depuis, je vis entièrement séparé du monde, me

réjouissant de n'avoir plus aucune relation avec lui. Cette diligence qui passe une fois par semaine à ma porte, malgré les services qu'elle me rend, me semble encore importune et odieuse.

— Et le billet, qu'en avez-vous fait ? demanda la jeune femme.

— Ma foi ! je n'y ai plus touché ; et s'il n'est point parmi ces papiers, j'ignore ce qu'il sera devenu.

Et il prit dans le tiroir de son bureau un vieux porte-feuille crasseux, qu'il se mit à feuilleter.

— Tenez, le voilà justement, fit-il en le tendant à son interlocutrice.

Celle-ci le prit, l'examina attentivement, en le comparant à d'autres papiers qu'elle avait dans sa poche.

— Monsieur, lui dit-elle alors, votre ami avait raison ; vous avez gagné cent mille dollars.

Sir Adams resta impassible ; pas un muscle de sa face ne bougea.

— Autrefois cette nouvelle m'eut fait plaisir, maintenant elle me laisse complètement indifférent.

— Mais cette somme d'argent n'est pas seule ; elle est accompagnée d'une femme, et l'une aussi bien que l'autre deviennent votre propriété.

— Je me soucie aussi peu de l'une que de l'autre, fit sir Adams sans sortir de son impassibilité.

— Mais vous n'avez donc pas lu ce billet ? vous ignorez donc à quoi vous vous êtes engagé en le prenant ? continua la jeune femme, sans relever l'impertinence de son interlocuteur.

— J'avoue n'avoir jamais eu cette curiosité.

— Eh bien, tenez ! Lisez, monsieur ; ou plutôt écoutez, car il faut accentuer tous les mots pour les faire entrer dans votre tête.

Et elle lui donna lecture du libellé qui se trouvait sur le billet :

UNE FEMME EN LOTERIE

« Miss Addah Sturge se trouvant fort embarrassée pour faire un choix parmi les nombreux prétendants qui se disputent sa main, a résolu de s'en rapporter à la voix du sort. A cet effet, elle a créé cent billets au prix de mille dollars chacun. Celui que le hasard désignera, aura les cent mille dollars et obtiendra la main de Miss Addah Sturge. Tous les souscripteurs s'engagent, non seulement à ne pas disputer Miss Addah à celui que favorisera le sort, mais encore à lui garantir la libre et entière possession d'elle et de sa fortune. »

« NB. — Tous les citoyens de race blanche de la libre Amérique peuvent prendre inscription. »

— Avez-vous entendu, monsieur ? Vous voilà possesseur d'une somme de cent mille dollars, et d'une fiancée que vous êtes forcé d'épouser. Et cette fiancée, c'est moi ! Comprenez-vous, maintenant ?

— Oui, madame, et j'ai le regret de vous dire, comme tout à l'heure, que je ne veux ni de l'un ni de l'autre, répliqua sir Adams en conservant toute son impassibilité, et sans même jeter un regard sur la femme assise en face de lui, qui certes était belle et désirable avec sa chevelure noire, ses yeux brillants, sa taille élancée, et cet air décidé qui achevait si heureusement la physionomie.

— Vous n'êtes pas galant, monsieur ; mais je ne suis pas venue dans ce pays perdu pour recevoir des compliments ; j'y suis venue pour trouver un mari, je l'ai trouvé et je m'en empars.

— En vérité ? fit sir Adams avec un ton plein d'ironie.

— Assurément ! Croyez-vous que ce soit par plaisir que j'ai fait deux cents lieues dans ces atroces diligences, que je sois accourue au fond des prairies, au risque de mourir de faim ou de me voir scalpée par les Indiens ?

— Vous êtes bien bonne de vous être donnée tant de

peine, mais comptez sur un autre que sur moi pour vous en savoir gré.

— Oh ! ne vous défendez pas ! Ce n'est pas pour vous que je l'ai fait, c'est pour moi, interrompit Miss Addah Sturge, avec un ton de raillerie hautaine que les femmes déposent si rarement. C'est pour moi, pour ma satisfaction personnelle ; car je suis une honnête femme, et je tiens avant tout à payer mes dettes. Aussitôt que j'ai eu appris le nom de celui de mes souscripteurs que le sort avait favorisé, je me suis mise à sa recherche, pour lui apporter ma main et ma fortune. Il m'a fallu de longs efforts pour retrouver vos traces. A New-York on m'a appris vos folies, votre bruyante passion suivie d'une déception irrémédiable. Il m'a fallu déployer toute l'habileté d'un détective, pour vous découvrir dans ce désert où vous êtes venu vous cacher. Rien n'a pu m'arrêter : ni ce qu'on m'a dit de votre détestable caractère, ni les difficultés de la route. Je suis venue, et me voilà. Une femme n'aime pas à perdre d'aussi grands frais, mon cher monsieur. Aussi, bon gré, mal gré, vous serez mon mari.

— Je voudrais bien savoir comment vous ferez pour m'y forcer ? demanda sir Adams avec un ricanement.

(A suivre.)

En démolissant le plancher de la salle de l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, précédemment affectée au Greffe municipal, on a trouvé, sur la face inférieure de l'une des planches, l'inscription suivante, écrite au crayon et parfaitement conservée :

Fait par F. Louis Mestral, ouvrier chez maître Bocion l'année 1789. Le pain couté six cruches la livre le vin 10 cruches le pot et 35 bache le carteron de froment après moison puis que nous sommes le 20 d'Aoust 1789.

Le plancher a ainsi duré un siècle moins 3 ans. A cette époque, le prix du pain était donc de 22 centimes la livre, celui du vin d'environ 37 centimes le pot, soit 25 le litre ; et celui du blé d'environ 5 fr. 20 c. le quarteron.

Réponses et questions.

Solution du problème de samedi : Le feu a été allumé pendant 9 heures et 25/131. Ont répondu juste : MM. Thuillard, à Crissier ; Ramuz, à Suchy ; Eugène Bastien, à Forel ; Louis Blanc, à Lausanne. La prime est échue à ce dernier.

Une veuve, qui vit des loyers de sa maison, attend avec impatience un amateur pour un appartement resté vide depuis de longs mois. L'autre jour, enfin, un monsieur se présente :

— Vous avez un appartement à louer, madame ?

— Oui, monsieur, 5 pièces et une chambre de bonne.

— A quel étage ?

— Au cinquième.

— Fichtre !... décidément c'est trop haut. Inutile de le visiter.

— Trop haut ! C'est que monsieur ne connaît pas notre escalier. Il est si doux que quand on monte on croit descendre.

HOTEL DES NÉGOCIANTS

19, place Cornavin, 19.
F. D U C, propriétaire
GENÈVE

Cuisine soignée, prix modérés.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.